## DEPARTEMENT DES LANDES

COMMUNE D'EYRES-MONCUBE

## PROCES- VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 9 octobre 2023 à 20h00, à la salle du Conseil, sous la Présidence de Bernard LABADIE, Maire, en session ordinaire.

<u>Membres présents</u>: LABADIE Bernard, LABADIE Benoît, BARROUILHET Laurence, DUTOYA Didier, BOUNIORT Jean-Marc, CHAPUY Ligia, CLAVÉ Séverine, DUCOS Bruno, DARBINS Jean-Jacques, MEUNIER Monique

Membres excusés : LEFRANC Hervé

Secrétaire de séance : BARROUILHET Laurence

<u>Date de convocation</u>: 2 octobre 2023

#### Approbation du procès-verbal du 10 juillet 2023

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés APPROUVE le procès-verbal du 10 juillet 2023.

### <u>DCM2023\_23</u>: Approbation du rapport annuel 2022 sur le Prix et la Qualité du Service Public « eau potable » du Syndicat des Eaux du Marseillon et du Tursan

Ayant entendu la présentation du rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité du service public « eau potable »,

#### Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE le rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité du service public « eau potable » du Syndicat des Eaux du Marseillon et du Tursan.

#### DCM2023\_24 : Décision modificative n°1

INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Article - Opération	Montant	Article	Montant
2131 - 169 23	+ 7 000.00	13251	+ 5000.00
2188 - 167 23	+ 2 000.00		
203 - 168 23	- 4 000.00		
TOTAL	+ 5 000.00		+ 5 000.00

#### Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE les virements de crédits présentés.

# <u>DCM2023\_25</u>: <u>Demande de certificat d'urbanisme de Mme BERGERAS Nicole – CU04009823C0026</u>

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal du projet de demande de certificat d'urbanisme pour la construction de deux maisons individuelles en faveur de Nicole BERGERAS sur un terrain sis à Eyres Moncube, lieu-dit « Jouandeou » chemin du Général Lamarque et expose la situation.

VU le projet de construction,

Ouï l'exposé de Monsieur le Maire,

A l'unanimité des membres présents, après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Déclare que le projet de demande de Certificat d'Urbanisme de Nicole BERGERAS est conforme aux intérêts de la Commune,
- Souhaite que cette demande soir examinée favorablement par les autorités compétentes.